

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 31

Artikel: Chez Marius
Autor: Schabzigre, Aimé
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



ON MARYADZO — HUE! LA BRONNA!

LO
VILHIO
DÊVESÀ

LO mondo l'è dinse fé qu'on hommo tot solet, on vilhio valet ne sè (*sert*) à rein po crète et multiplii, quemet dit la Bibllia, et po onna femalla tota soletta l'è tot parâ. Po fabrequâ oquie de bon et po que dourâ faut fère on accordâiron, tot quemet lo sèlâo, quand cllièra trâo de senanne, chète tot, bourle tot, grelhie, frecasse, estermine, rine, dévouère à tsavon; tandu que la piodze quand baille trâo grand teimps, que bargagne on mâi doureint, bete tot ein troblion, ein vouarga, ein papette, ein maunètiâo, ein molion, ein pèdzâdzo et ein eimpacotâdzo que l'è epouâirâo. Eh bin! s'on mèclie à bouin ècheint lo sèlâo et la piodze, trâi quâ de ion e on quâ d'âutra et qu'on breinne bin adrâi quemet lè botolhie d'apotiқиièro po fère on bon remîdo, on a dâi recolte à rebouille-mor, à la brachâ, à tsè eintsatalâ.

L'è clliâo z'accordâiron que fant lo bounheu, tot quemet lè maryâdzo fant lo bounheu dâi pètabosson, dâi sadze-fenne et assebin de la postèritâ.

Mâ po lè maryâdzo, sè faut tsouyi. Ein a dâi pètiâe de croûio et prâo matâire de bon. L'è tot suivèint lè dzein et l'accoc. Ein a que pouant pas s'applièhî l'on dè côute la'utro, que piattant et que rontant lâo lemon. Adan lo tsè rebedoûle, rrau...

L'è adî galé, na pas, de vère dâi z'èpâo ein boun accoc. Na pas dâi novî, po stausse; cein vâ adî lè premiè temps... mâ l'è po lè z'âutro, clliâo que sant dza alliètà d'la grantenet, que lo borri (*collier*) lè z'ècortse, que sè turtant l'on l'âutro. Po stausse, lâi a lo divorce, que l'è la rossâie, la rontire dâo maryâdzo.

L'è a cein que peinsâve Dzinguèno que l'avâi ètà mandâ po la noce à son nèvâo Pierre que maryâve la Fanny à la Pequeliouna. Cllia Pequeliouna s'ètà dza pas zuva accordâ avouè son hommo et la Fanny ètà lo potrè de sa mère: âpra quemet l'ouÿra et forta quemet dâo venâigro; on iregon à vo plliantâ dâi z'èpene rein que de la guegnî.

Dan Dzinguèno avâi applièhî sa vilhie Bronna po couchî allâ à la bènèdicchon à onje hâore, âo mothî. Mâ la Bronna ètà su l'âdzo du grand teimps et l'allâve tot pllian, quemet lo petit ècouli que revint de l'ècoûla, quemet on bourrisco que brotte pè lè tserrâre ti lè tserdon que cressant vè lè terrau. Tot pllian, tot pllian, sein sè prissâ, ein bambaneint, ein ganganeint, ein dèmeneint son tiu decè delè queme ion que l'a lè tsambe rotte. Lè coup dècourdja lâi fasant pas mè que de soffliâ contre 'na cathèdrâla po la fère tsandî de pllièce. Tant qu'à la fin, Dzinguèno fâ dînze à son èga (*jument*):

— Dèpatseïn-no, la Bronna, sein quie on vâo tot feinnameint arrevâ po lo divorce... et oncora!
Marc à Louis.

Un remède. — Oui, docteur, je ne suis pas bien : fatigue, neurasthénie, je ne sais, mais j'ai besoin de repos.

— Envoyez donc votre femme passer trois mois à la campagne.

CHEZ MARIUS

MOUS les «Marius» de Marseille, de Nîmes, de Tarascon et d'ailleurs, savent que la chaleur de maître soleil, quand elle atteint un certain degré, met les forces imaginatives de l'homme en pleine gestation. Mon ami Marius-Antoine Jaccard n'ignore point cette particularité de la température caniculaire, car jamais son cerveau ne travaille autant que lorsque nous avons en plein Jura 30° de chaud, à l'ombre. Chaque fois que les chaleurs nous rôtiennent comme des oies à la broche, j'aime à monter à Jaccardville, afin de me faire une pinte de bon sang, tout en me changeant les idées. Cette année, je trouvai mon ami Marius, un dimanche après-midi, affaissé tout pensif sur un banc peint en vert dans la cour ombragée de sa maison.

— Alors, mon bon, tu rumines? lui dis-je en l'apercevant.

— Eh! pourquoi pas? les gens de race ne se reposent qu'en dormant et encore leurs rêves les transportent-ils pendant leur sommeil jusqu'aux portes du paradis.

— Cela signifie que tu es constamment en activité. A propos, et ton invention des « saute-relles humaines », je veux dire des semelles à ressort, dont tu m'as démontré l'efficacité il y a deux ans, à pareille époque, en faisant de gigantesques bonds par dessus ton poulailler et ta porcherie, qu'est-elle devenue?

— J'attends les capitaux nécessaires à son exploitation commerciale. Tant que la crise dure, il n'y a rien à faire, chacun cachant ses « napoléons » ou ne les employant que pour des fêtes ou des voyages.

— Oui, les crises économiques sont néfastes aussi aux inventeurs, mais, pour t'aider à passer tes soirées n'imagines-tu pas de nouvelles inventions?

— Oh! quant à ça, j'en ai la tête pleine. Afin de me prouver la véracité de ses dires, il enleva son veston, son gilet. Il allait continuer de se déshabiller quand, d'un geste rapide, je l'interrompis en le priant de ne pas s'exposer à la légère aux morsures des taons.

— Ne t'effraye pas, me fit-il, je me mets simplement à l'aise pour mieux pouvoir réfléchir et causer, car aujourd'hui tout vous fait transpirer. Si tu connais deux ou trois millionnaires, soucieux de faire un placement sûr, envoie-les moi. Voici pourquoi: Tu as grimpé sûrement le chemin qui monte de Chamounix au Brévent en passant par Plan-Praz; tu auras remarqué, à partir du pavillon des Chablettes, la quantité de mica qui recouvre le terrain. Le sentier brille en plein midi comme la voie lactée, par une belle nuit de janvier. Dès que j'aurai réussi à intéresser des capitalistes à mon idée, j'ouvrirai à Chamounix une fabrique qui détachera et recueillera ces brillantes paillettes, afin d'en faire le commerce en grand pour l'ornementation d'objets de bijouterie, d'horlogerie, de poterie, etc.

— Je te prédis que si tu réussis à exécuter ton projet et à faire fortune, tu ne tarderas pas à être créé commandeur de la Légion d'honneur.

— Ces ordres de chevalerie me rappellent trop l'ineffable don Quichotte; je ne m'en soucie donc point du tout. Il n'y a pas que la montagne que j'entende mettre au service du capitalisme, comme on s'exprime aujourd'hui. Je veux

recouvrir de végétation luxuriante les déserts les plus incultes, ainsi que les marécages inabornables de Russie et de Sibérie. Ce sera également du capitalisme utilitaire.

— L'entreprise est d'envergure, quand on pense aux millions de kilomètres carrés du Sahara et du désert de Gobi, mais comment manœuvreras-tu pour arriver à tes fins?

— Tout est simple pour celui qui sait s'y prendre. Je connais un arbre d'une croissance très rapide que les indigènes des pampas auront bientôt fini d'extirper, parce que, au bout de peu de temps, son feuillage abondant recouvre le sol à tel point que l'herbe n'arrive plus à y pousser, se trouvant étouffée par d'incessantes chutes de feuilles, avant d'avoir pu seulement germer. Dans le désert, l'inconvénient en cause devient un avantage, puisque, déjà en l'espace de cinq ans, cet arbre, qui vit de peu, forme de son feuillage une couche d'humus de 10 à 15 cm. d'épaisseur. Après dix ans, tu coupes ton arbre et tu ensemences l'humus; trois mois plus tard, tu récoltes à pleines mains.

— C'est extraordinairement simple, effectivement, mais l'humidité nécessaire à la formation de l'humus et à la croissance de l'arbre et des plantes, comment vas-tu te la procurer?

— C'est là que gît la difficulté, me répondit mon ami Marius en se grattant frénétiquement la tête des deux mains. Mais, poursuivit-il, ne pourrait-on pas avec l'aide de l'électricité arrêter ces ondes regorgeant d'humidité que les vents en certaines saisons amènent de l'océan et chassent au-dessus des continents? Du même coup, on ferait crever les nuages à l'endroit voulu. Il y a assez d'eau sur la terre et dans l'atmosphère pour fructifier les plus grands déserts; il suffit de savoir capter cette eau qui fuit. On y arrivera, j'en suis certain, car je crois au progrès. Tant que l'homme estime la vie plus que ses aises, il luttera contre la Nature pour augmenter la place qui est nécessaire à son existence, mais, le jour, si jamais ce jour survient, où ses aises l'emporteront sur le besoin de vivre, l'humanité reculera et nous nous ensablerons définitivement.

Voyant mon ami Marius effleurer des idées noires, je m'empressai de le ramener sur le chemin de ces galéjades que son imagination fertile sait concrétiser à s'y méprendre et je lui demandai s'il avait aussi songé aux vols de sauterelles si néfastes à la végétation africaine.

— Oh! c'est un détail, me répondit-il en déclenchant un rire optimiste. Ne sais-tu pas, ajouta-t-il, que le diable fait une œuvre qui le trompe? En tentant d'asphyxier les jeunes soldats des troupes alliées dans les plaines de France, il nous a appris à purger l'Afrique de ce qui, depuis les Pharaons, en fait le fléau. Avec les gaz délétères, on a tout fait d'exterminer définitivement les sauterelles et leur ponte! Il n'y a qu'à savoir s'y prendre.

Sur ces entrefaites, l'épouse rondelette et joviale de l'ami Marius, Mme Céline-Marianne Jaccard née Menmod, survint sur le pas de porte et, entendant la péroraison du discours de son mari, elle se mit aussitôt à se tenir les côtes en disant:

— Oui, oui, nos garçons appellent déjà leur papa: l'empereur du Sahara. Voyez-vous l'honneur qui en résultera pour la commune, le canton et la Suisse tout entière? Et ce n'est pas

tout. Vous connaissez, me demanda-t-elle, la combe marécageuse là-haut, à droite du chemin? Mon mari y a constitué un dépôt de vieux fer qu'il enfouit sous terre. Il est persuadé que dans dix à vingt ans les sources qui jaillissent au bas de la colline amèneront de l'eau ferrugineuse et que l'on viendra de toute l'Europe à Jaccardville-les-Bains y refaire son sang et sa santé.

Je ne pus que m'incliner devant tant de prescience et féliciter chaudement mon ami Marius de l'intérêt qu'il voue au bien public. C'est à souhaiter que nous ayons encore de fréquents étés chauds et que chacune de nos communes vaudoises se paie un Marius authentique. Cela nous aidera à conquérir pacifiquement des colonies productives et à nous consoler de nos misères.

Aimé Schabzigre.

FAIRE-PART A L'AMERICAIN

Le notaire.

BN mon étude, sise Boulevard du Code, acte de mariage conforme à la Loi vient d'être dressé entre les soussignés : Abram-Zébedée-Nicéphore *Letimbré*, fils de Polycarpe-Eusèbe-Timothé et d'Eulalie-Pulchérie née Fattberg, d'une part, et de Annette-Babette-Lisette *Craquebougne*, fille légitime de Zélie-Arhémise, veuve de Chrysostome Craquebougne, d'autre part.

Les deux parties susmentionnées s'engagent par le présent acte :

- 1° de s'aimer éperdument, à la folie et sans interruption pendant une lune de miel pleine ;
- 2° de diminuer cette ardeur progressivement, afin d'éviter une rupture par arrêt brusque ;
- 3° d'avoir deux enfants, un garçon et une fille, dans l'espace de trois ans ;
- 4° de ne pas contracter un autre mariage pendant le même laps de temps ;
- 5° les frais d'installation sont à la charge de l'époux ; ceux d'entretien à la charge de l'épouse.
- 6° Le présent bail ne pourra être dénoncé que moyennant un avertissement de quatre mois à l'avance.
- 7° L'époux contractant s'engage à soigner son épouse en bon père de famille, afin qu'elle soit d'un placement facile, en cas de divorce.

Fait à double, en mon étude et en tous points conformément à la Loi, ce 29 février 1933.

A. Z. N. *Letimbré*, notaire et premier époux.

Les témoins :

O. *Baladèche*, copiste.
Boissec, concierge.

IL N'Y A PAS DE SOT METIER

BNFAINT, j'avais une peur bleue du taupier de notre commune ; je craignais sa rencontre plus que celle du gendarme ou du « garde-police » comme si un de ses collets m'était destiné. Je le tenais pour une espèce de bourreau ; je fuyais à son approche et pour rien au monde je ne lui aurais adressé la parole. Je connaissais sa voix cavernueuse — quoiqu'il en fût avare — et tout en lui me paraissait mystérieux et redoutable : sa taille de géant, de la maigreur d'un don Quichotte, ses jambes d'une longueur démesurée, sa figure envahie d'une barbe hirsute, ses yeux caves au regard aigu et d'une fixité impressionnante. Au demeurant, le plus doux des hommes, mais le moins sociable, et vivant retiré dans une mansarde avec sa Gritelet (Marguerite), dans le coin le plus perdu de la région. Il ne fallait pas davantage pour qu'il fût un épouvantail pour les bambins de mon âge.

Je pensais à lui, l'autre jour, en abordant le taupier d'une commune du Vully, occupé à visiter ses trappes.

— La récolte est bonne ?

— Couci-couça ; pas plus abondante que celle du foin.

— La sécheresse y est pour quelque chose ?

— On pourrait le croire. Les bêtes travaillent plus en profondeur ; elles aiment la fraîcheur.

Tout en causant, agenouillé dans l'herbe reverdie depuis la dernière ondée, il examine ses pièges, les tend à nouveau après avoir curé l'ouverture des galeries, qu'il bouche ensuite soigneusement.

— Elles sont méfiantes, dit-il ; il ne faut pas qu'elles voient le jour.

— Il ne devrait plus en avoir depuis si longtemps qu'on les chasse sans pitié.

— Si on pouvait détruire toutes les nichées, c'est sûr qu'on en débarrasserait le pays ; mais ça se multiplie plus rapidement que les lapins et les mids sont bien cachés ; j'en ai trouvé à près d'un mètre de profondeur.

Un peu plus loin, il trouve un campagnol, qu'il jette dans un buisson voisin.

— Vos pièges sont pratiques ; où vous les procurez-vous ?

— A Payerne ; c'est là que je les ai à meilleur compte, à 60 centimes la douzaine.

— Ils sont inusables ?

— A peu près ; mais on m'en vole quelquefois.

Il m'apprend encore que certaines années il prend plus de 2000 taupes, qu'il chasse jusqu'au gel et recommence dès le dégel, de bonne heure au printemps, qu'il enterre les victimes sur place parce qu'il a un traitement annuel. Quand je lui parle de fourrure, il me répond que le travail serait plus coûteux que fructueux, et qu'en tout cas ce ne serait pas lui qui en aurait le bénéfice.

— Vous avez raison ; toquet, manchon, manteau, en peau de taupe, valent des prix royaux. Et vous, chasseur de peaux veloutées, qui pourriez en disposer par milliers, vous n'êtes pas en mesure d'offrir le plus petit tour-de-cou à votre femme...

— Je n'ai pas de femme, m'interrompt-il brusquement, en donnant un grand coup de sa bêche à manche court sur une taupinière de belle taille.

— Ah !

Je m'aperçois que j'ai touché un endroit sensible et j'hésite à pousser plus loin la conversation. J'examine mon homme, qui poursuit son travail de trappeur en répétant méthodiquement les mêmes gestes. Il peut avoir une quarantaine d'années. Son couvre-chef est un feutre informe et sans couleur, tant il a affronté de soleil et d'averses ; la partie antérieure de l'aile forme visière tombante sur des sourcils épais ombrageant un œil noir, terne et indifférent, comme s'il regardait intérieurement ou voulait masquer la pensée. Le visage pâle, maigre, est sans relief, tout brouillé par une barbe de cinq jours. C'est un rustique, un simple homme des champs, au parler lent et un peu rocaillieux, qui ne manque pas de réflexion et de bon sens. Il reprend après quelques minutes de silence :

— Vous comprenez : taupier, ça ne plaît pas aux femmes.

— Il n'y a point de sot métier.

— On le dit, et le mien, un métier de chasseur, n'a rien de déshonorant ; il me laisse le plus indépendant des hommes et en contact avec la terre, que j'aime. Il n'est pas sale, ni fatigant pour des jambes comme les miennes.

— Vous aimez le mouvement, arpenter les champs ?

— Oui, et je m'en donne !... Je serais heureux si Pauline voulait de moi.

— Votre patience sera peut-être un peu récompensée.

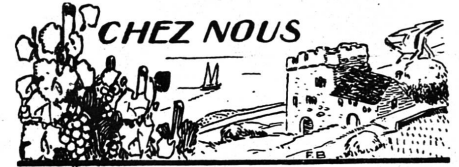
— Elle ne serait pas dans la misère, puisque je suis encore « garde-police », garde-champêtre et vannier par dessus tout cela. Voyez cette hotte, c'est mon ouvrage.

— Un ouvrage bien fait, ma foi. Vous êtes un homme précieux dans votre petite commune, un homme de ressources, et je souhaite que Pauline le reconnaisse bientôt.

— Oh ! un taupier !... S'il me fallait choisir entre elle et mon métier...

Je n'entendis pas la fin : il s'éloignait, hotte au dos, branlant la tête, indifférent au grand soleil de juillet.

A. Gaillard.



BONAPARTE A LAUSANNE EN MAI 1800

MASSENA, après la bataille de Zurich, se rendit à Gènes où il arrêta l'armée autrichienne. Les Français étant toujours menacés de l'invasion, Bonaparte conçut le plan, tenu secret, de se rendre en Italie et, pour cela, de passer par Genève. Il ne tenait pas pour le moment à reconnaître la neutralité de la Suisse que la Commission exécutive réclamait.

Les Lausannois étaient sans doute fiers d'appréhender qu'ils recevraient peut-être, eux aussi, la visite du grand général, accompagné d'un brillant état-major. Déjà en novembre 1797, en passant dans notre ville en se rendant au Congrès de Rastadt, il avait été acclamé dans nos rues et des jeunes filles lui avaient récité des vers. La Révolution vaudoise se préparait. En 1798, quelques jours après le 24 janvier, le général Ménard fut accueilli comme un « libérateur » — c'est le terme officiel. Une fois l'indépendance vaudoise proclamée, on ne tardait pas à s'apercevoir que la République helvétique une et indivisible, qui avait contracté une alliance offensive et défensive avec la France, vivait en somme sous la tutelle de celle-ci. Les soldats de la grande République étaient cantonnés chez nous. On craignait par-dessus tout de déplaire au Premier Consul. La Commission exécutive, le gouvernement d'alors, dont Glayre faisait partie, lorsqu'elle apprit que Bonaparte se rendait en Italie, se proposait de passer par Lausanne, usa de prudence. Bien que le pays traversât une crise aiguë, que l'union et la concorde fussent loin d'y régner, il fallait donner au Premier Consul, très ombrageux, l'impression que son arrivée honorerait grandement l'Helvétie et particulièrement le canton du Léman. Le préfet Polier fut chargé de présenter les compliments de la Commission exécutive au Premier Consul, dès que celui-ci serait arrivé à Genève et de le faire avec toute la diplomatie possible :

« Vous éviterez de prononcer aucune plainte et aucune demande. S'il vous parle lui-même de nos malheurs, vous vous bornerez à dire que sa présence les a fait oublier. »

Est-ce là le langage d'un peuple libre ? Il semble que la Commission exécutive ne fût pas convaincue qu'en tout état de cause, Bonaparte passerait par Lausanne. Il pouvait emprunter la rive de Savoie ; mais celle-ci n'offrirait pas les mêmes ressources pour résoudre le problème des subsistances. Le doute ressort de cette instruction :

« Si le Premier Consul se rend à Lausanne, dit la Commission exécutive, vous lui ferez rendre les honneurs dus par tous les moyens qui sont à votre disposition. La Nation supportera les frais... »

En outre, la Commission exécutive se préoccupait des bonnes relations que le préfet du Léman devait entretenir avec le fournisseur des armées, le citoyen Haller, c'est-à-dire Rodolphe-Emmanuel de Haller (l'un des fils du grand Albert de Haller). Sa vie mouvementée a fait l'objet d'un récit précieux de son petit-fils feu le député Albert de Haller dont les vieux Lausannois se souviennent bien.

Le 6 mai, le bruit courait à Lausanne que le Premier Consul allait quitter Genève et se diriger sur notre ville. Or, il n'était pas même arrivé à Genève. La Municipalité de Lausanne prévoyante ne s'occupe pas moins du passage possible de l'illustre personnage. Elle tient séances sur séances pour organiser les logements, ce qui est une grosse affaire, car outre le Premier Consul, il y aura dix-huit généraux à caser on ne sait où

¹ Communication lue à l'assemblée annuelle de l'Association du Vieux-Lausanne.